

compétence, mais sans parti pris. Son fameux discours sur le Tonkin surprit la Chambre entière. D'autant plus que la veille il avait tenu un langage tout différent. Le secret de cette volte-face c'est que l'évêque d'Angers logé au Séminaire des Missions, avait recueilli des renseignements qui avaient modifié ses opinions.

A ceux qui trouvaient inutiles tous ces longs discours, il répondait : " C'est pour le pays que je parle. Quand vous aurez un devoir à remplir à la tribune, mon cher ami, ne vous laissez jamais décourager par leur hostilité ou leur indifférence ; le pays vous entendra. N'oubliez pas que c'est à lui, rien qu'à lui, que nous devons nous adresser et que nous ne devons jamais nous lasser de lui parler." Ce devoir, Mgr Freppel le remplissait intrépidement, et quelques jours seulement avant sa mort, il montait à la tribune pour défendre les Fabriques en péril.

La mort était proche. Le lendemain de l'ordination, il dut garder la chambre, ce qui ne l'empêcha pas d'expédier quelques affaires administratives. Vers 10 heures, il se mit au lit. Aussitôt, il fut pris de suffocation et quelques instants après, son confesseur et le docteur étaient à son chevet.

La scène qui se passe alors, est admirable. Pour combien en ai-je encore ? interroge Mgr Freppel, pouvant à peine parler. Pour quelques heures seulement, répond le docteur. Il regarda affectueusement celui qui venait de lui faire entendre la dure vérité, et murmura avec une ineffable douceur : " Merci " Puis il se recueillit en Dieu.

Le P. Julien lui donna l'absolution, et Mgr Pessard un de ses vicaires généraux, lui administra les derniers sacrements. Tout était prêt : la mort pouvait venir. Il souffrit beaucoup toute la nuit, mais il était calme, uni à Jésus sur la Croix et priant pour la France. Vers six heures du matin, son secrétaire intime s'approcha du malade qui lui sera affectueusement la main et lui dit à deux reprises : " Adieu ! " à une heure du soir, Mgr Freppel rendait le dernier soupir. C'était le 22 décembre 1891.

Les funérailles furent un triomphe. Un incident souleva l'émotion. Avec la permission des autorités religieuses. M. Maillé, député de Chalet, prit la parole au nom de la députation départementale. Les larmes étouffent sa voix, mais cette douleur est plus expressive que la plus belle des éloquences. L'immense